

augmentation. Ce point fait bien ressortir l'iniquité des moyennes. L'ensemble des revenus disponibles a augmenté plus vite que l'inflation en raison d'une production accrue. Les moyennes dissimulent le fait qu'un grand nombre de gens, les moins en mesure de se protéger, ont subi une très grande réduction dans leur pouvoir d'achat réel, alors que d'autres, munis des moyens de se protéger, ont reçu des augmentations considérables. En d'autres mots, les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent chaque fois que l'État permet qu'il y ait inflation.

De l'avis d'un député d'en face, la responsabilité de tout cela incombe au gouvernement fédéral qui, heureusement, est à l'heure actuelle, un gouvernement libéral. J'admets que la responsabilité incombe au gouvernement fédéral. Il y a même une disposition dans le Code criminel qui a trait au rognage des pièces de monnaie, déjà il s'agissait de l'article 398, et j'en ai antérieurement fait mention dans cette Chambre. La disposition se lit comme il suit:

Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de quatorze ans, quiconque affaiblit, diminue ou allège une pièce courante d'or ou d'argent avec l'intention de la faire passer pour une pièce courante d'or ou d'argent;

Il s'agit donc d'un délit grave. Récemment, cependant, il y a eu un échange général de nos pièces d'argent, et on a substitué le nickel à l'argent. Autrement dit, on a très sensiblement allégé les pièces courantes, dans la mesure où il s'agit de leur teneur en argent, au cours d'une transaction tout à fait normale. Apparemment, n'importe qui peut pratiquer le rognage des pièces de monnaie pourvu que ce soit sur une échelle suffisamment large; ce n'est plus alors un acte criminel mais une opération légitime de haute finance.

Pour indiquer qu'il ne s'agit pas d'une préoccupation personnelle, mais d'une inquiétude plutôt générale, je voudrais citer les propos du professeur Clark dans son rapport sur la sécurité sociale, soumis à la Chambre il y a quelques années. Voici ce qu'il disait à propos de la plus grande victime de l'inflation et du coût croissant de la vie:

L'inflation est fondamentalement injuste pour ceux qui sont économiquement et politiquement incapables de défendre leurs intérêts. Ils comprennent certaines catégories de salariés et les pensionnés—à la fois de l'entreprise privée et du gouvernement. Ceux qui touchent des pensions de vieillesse du gouvernement sont en mesure d'exercer une certaine pression politique en leur propre nom...

Comme nous l'avons constaté.

... mais ceux qui reçoivent une pension à titre personnel ont ordinairement peu d'occasions d'obtenir une majoration de leur pension afin de neutraliser l'inflation depuis leur retraite; à cette fin,

ils ne peuvent invoquer aucune disposition contractuelle. Les veuves, les orphelins et les retraités dont la situation financière dépend en grande partie des bénéfices de polices d'assurance-vie, de rentes, d'intérêt sur des obligations du gouvernement ou de sociétés, ou d'autres placements à des taux d'intérêt plus ou moins fixes, souffrent irrémédiablement de l'inflation.

Le professeur Kenneth Boulding disait la même chose en termes plus simples:

L'inflation est une méthode raffinée de retirer le pain de la table des vieillards, des infirmes, des veuves et des orphelins.

Le Conseil économique du Canada s'est prononcé aussi sur la question depuis quelques années, tout comme M. Rasminsky, éminent gouverneur de la Banque du Canada. Certains disaient jadis qu'un peu d'inflation favorisait l'économie, que s'il n'y avait pas une certaine inflation de 1.5 ou de 2 p. 100 par année, le chômage augmenterait, et que pour faire prospérer l'économie, il fallait une certaine inflation rampante. On a reconnu, plus récemment, que toute inflation, quelle qu'elle soit, est néfaste. J'aimerais citer, vu l'importance de la question, une déclaration que M. Graham Towers faisait en janvier dernier. M. Towers a déjà été gouverneur de la Banque du Canada. Il répondait à la théorie selon laquelle une certaine inflation rampante est favorable à l'économie.

En discutant la thèse que nous pouvons et devons accepter l'inflation comme un moyen d'arriver à des taux élevés de production, le gouverneur de la Banque du Canada dans son dernier rapport est d'avis que nous ne pouvons vraiment pas opter pour cette solution. Voici ce qu'il dit: «Il serait bientôt tout aussi difficile d'empêcher les prix d'augmenter au-delà d'un taux maximum que ce l'est maintenant de les maintenir en deçà d'une limite minimum. Les mêmes politiques de restriction s'imposeraient. Nous ne gagnerions rien en emploi ou production; les pénibles efforts d'ajustement à l'inflation n'auraient donc servi à rien et notre capacité de croissance soutenue serait continuellement menacée par l'affaiblissement de notre situation concurrentielle envers les autres pays.»

Plus loin, M. Towers dit:

• (5.20 p.m.)

L'acceptation d'une certaine inflation comme une chose inévitable et tolérable présente un autre danger: elle porte les gouvernements à la suffisance. Pourquoi adopter des mesures impopulaires sur le plan politique pour combattre une hausse générale des prix, si une légère inflation une prétendue solution au chômage? En définitive, bien entendu, des mesures doivent être prises, si ce n'est parce que le coût sensiblement croissant de la vie est fort impopulaire. Mais à ce moment-là, le problème est encore plus difficile à régler et toutes sortes de bouleversements et de dérèglements ont pris naissance. En outre, on ne peut jamais dans notre monde moderne revenir au niveau des prix et du coût de la vie qui existait naguère. Je crois donc que les gouvernements doivent s'opposer